

Bulletin de la Société Voltaire 16

Faut-il le rappeler ? Le premier acte d'adhésion à une association, celui par lequel on en est membre et grâce auquel elle peut exister, c'est la cotisation annuelle. C'est pourquoi le premier bulletin de l'année contient ponctuellement le rituel et indispensable appel à cotisations. S'il n'arrive qu'en avril en cette année 2008, c'est parce qu'il faut toujours un peu de temps pour qu'un changement de trésorier soit effectif. Le moment est donc venu d'inciter tous les membres qui ne l'ont pas encore fait à s'acquitter très rapidement de leur cotisation annuelle : ils seront ainsi sûrs de recevoir dès parution leur numéro des *Cahiers Voltaire*, ils pourront voter lors de la prochaine assemblée générale et ils permettront aux nombreux projets de la Société de se réaliser dans les meilleures conditions. Des dispositions ont été prises pour que chaque sociétaire se voie proposer une modalité de règlement de sa cotisation qui convienne au mieux à sa situation propre.

L'assemblée générale est essentielle dans la vie d'une association : dans ce parlement qui contrôle et qui décide, on se rencontre et on échange surtout. Inspirées par les lieux voltairiens dans lesquels elles se sont tenues, les assemblées de notre Société ont toujours été placées sous le signe de la convivialité et de la liberté, valeurs très voltai-

riennes. Celle de 2008 ne devrait pas faire exception : elle se tiendra à Sceaux, lieu qui résonne encore des succès du jeune conteur audacieux des Nuits et des applaudissements recueillis par l'auteur dramatique et par l'acteur, dans son rôle préféré de Lusin-gnan. Voltaire tient aussi à Sceaux par un lien indirect et posthume : c'est là que meurt en 1794 un membre de la famille voltairienne, Florian, neveu du mari d'une sœur de Mme Denis, témoin dans sa jeunesse de la vie à Ferney. Le souvenir de Mme Du Châtelet est associé à celui de Voltaire à Sceaux : le lancement du volume des actes du grand colloque anniversaire consacré à Émilie, auquel de nombreux membres de notre Société ont participé, y trouvera tout naturellement sa place.

Si une assemblée générale examine des bilans, elle est aussi le lieu où naissent les projets et où ils prennent corps. Certains sont déjà lancés, comme la publication de numéros spéciaux des *Cahiers* (le premier verra le jour en 2008 sous la forme d'un fort volume intitulé *Voltaire et le livre*), la création d'une collection de brochures voltairiennes, la commémoration du 250^e anniversaire de la parution de *Candide* ; d'autres naîtront des discussions de Sceaux. Les projets de la Société sont ceux de ses membres : c'est par

AVRIL 2008



eux qu'ils existent ; ce sont eux qui leur donnent leur esprit spécifique. La générosité de la municipalité de Sceaux permettra à notre assemblée générale de 2008 de se tenir dans des conditions particulièrement confortables. Souhaitons que celles-ci lui soient propices, qu'elle soit ouverte et féconde.

François BESSIRE

Vie de la Société

Conseil d'administration du 28 janvier 2008

Le conseil d'administration de la Société Voltaire s'est réuni le lundi 28 janvier 2008 à Paris, à l'École normale supérieure, 29, rue d'Ulm, salle 91, à partir de 10 h 30. La réunion, interrompue pour le déjeuner, s'est poursuivie dans l'après-midi. Étaient présents T.E.D. Braun, François Bessire, Andrew Brown, Roland Desné, Jacques Le Creff, André Magnan, Jean-Noël Pascal, Françoise Tilkin et Dominique Varry. Jean-Daniel Candaux, Lucien Choudin, Gérard Gen-

gembre, Ulla Kölving et Martial Poirson étaient excusés.

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 13 octobre 2007

Le procès-verbal du conseil d'administration du 13 octobre 2007 (v. *Bulletin* 15, pp. 1-2) est approuvé à l'unanimité.

2. Fonctions et responsabilités au conseil d'administration

L'opportunité d'augmenter le nombre des membres du conseil d'administra-

tion, notamment pour remédier à la sous-représentation féminine, est examinée. C'est l'efficacité qui doit être recherchée, plus que le nombre, mais l'idée d'adjoindre un membre féminin est retenue. Par ailleurs, il est rappelé que la Société Voltaire compte désormais trois vice-présidents : François Bessire, Lucien Choudin et René Desné.

3. Adhésions, cotisations, comptabilité

Les moyens de paiement classiques sont récapitulés : prélèvement automa-

tique sur un compte bancaire français ; chèque tiré sur une banque française ; virement ; Visa ou Mastercard et PayPal.

La situation est différente selon que les paiements s'effectuent à partir de la France ou de l'étranger. Dans ce dernier cas, les adhérents doivent faire face à des frais non négligeables qui s'ajoutent à la cotisation. C'est pourquoi la Société continuera d'accepter occasionnellement les paiements en espèces ou les paiements groupés de deux ou trois années de cotisation. L'adhésion à vie, souhaitée par certains membres, pose des problèmes techniques qui devront être examinés.

Une discussion s'engage sur la méthode de paiement que la Société Voltaire devrait conseiller à ses membres. Le prélèvement automatique sur un compte bancaire français est une méthode très commode pour la Société, bien qu'on puisse considérer qu'elle finisse par escamoter l'acte de paiement, qui est en soi un acte militant. De toute façon, pour favoriser l'accès à la Société Voltaire, la diversification des moyens de paiement s'impose. Dans le même esprit, il ne sera pas demandé de supplément pour le recours aux méthodes qui imposent un surcoût à la Société Voltaire (Visa, Mastercard et PayPal).

Le moment étant venu de la passation de fonction entre Jean-Noël Pascal, notre trésorier depuis 2003, et Jacques Le Creff, récemment élu membre du CA et trésorier-adjoint, l'arrêt des comptes se fera en date du 31 décembre 2007 sous la responsabilité du trésorier sortant, le relais s'opérant à compter du 1^{er} janvier 2008.

Jean-Noël Pascal souligne la nécessité, pour optimiser la gestion de la comptabilité et du secrétariat de la société, de renforcer la communication entre les membres du bureau et de rappeler aux membres de la Société Voltaire la distinction entre l'adhésion, qui implique un contact avec le secrétaire, et la cotisation, destinée au trésorier.

Il semble aussi essentiel d'établir un véritable protocole de fonctionnement. De nouvelles modalités sont envisagées. Le fichier des adhésions, consultable par les membres du bureau, sera tenu à jour par le trésorier. C'est sur la base des informations contenues dans ce fichier que sera réglé l'envoi des *Cahiers Voltaire* et des bulletins. Tout nouvel adhérent recevra une lettre du président et éven-

tuellement les bulletins précédents de l'année en cours. Par ailleurs, comme les sociétaires qui n'ont pas payé leur cotisation pendant deux années consécutives sont considérés d'office comme démissionnaires, il apparaît nécessaire de rappeler nominalement à chaque adhérent, par exemple à l'occasion de l'envoi des bulletins, sa dernière année de cotisation.

Il est ensuite question de l'état des adhésions. Un cas particulier est d'abord envisagé, celui de quelques adhérents russes, dont la cotisation à la Société Voltaire ne sera plus prise en charge par le Centre international d'étude du XVIII^e siècle. La Société Voltaire ne souhaitant pas reconduire cette modalité, elle en informera les membres concernés en les invitant à adhérer directement à la Société. Le plafonnement des adhésions retient enfin l'attention. L'application d'un protocole d'accueil pourrait aider à renverser la tendance. Si ce n'était pas le cas, il est évident qu'une politique active de recrutement devrait être envisagée.

4. Cahiers Voltaire 7 (2008)

La publication du numéro 7 des *Cahiers Voltaire* (2008) est prévue le 15 octobre 2008, pour le Salon de la revue, ce qui impose que le bon à tirer soit délivré le 19 septembre au plus tard. Un échéancier strict et précis est donc prévu : pour la rubrique « Actualités », les responsables doivent livrer le texte définitif au plus tard le 25 juillet ; pour la rubrique « Enquêtes » et pour les « Débats », au plus tard le 27 juin ; enfin, les textes destinés à la section « Études et textes » doivent être soumis au plus tard le 25 avril.

Le Comité de rédaction élargi procède à l'examen des textes, les articles destinés à la section « Études et textes » étant lus par au moins deux membres du Comité.

Le n° 7 des *Cahiers Voltaire* (2008) s'annonce volumineux : de nombreux articles sont proposés, le nombre de comptes rendus est en augmentation, et il faudra faire une place au nouveau débat « Voltaire homme d'argent ? » alors que le débat « Voltaire croyant ? » reste ouvert et que celui sur « Voltaire philosophe ? » pourrait être ravivé par la sortie du volume « Voltaire » dans la série des classiques de la philosophie lancée par *Le Monde des Livres*. Si ce volume dépasse les 256 pages prévues au contrat, la

Société Voltaire devra à nouveau prendre en charge le coût des pages excédentaires. Toutes les astuces typographiques étant utilisées pour réduire le nombre de pages, l'essentiel semble surtout que leur augmentation n'alourdisse pas le volume au point d'entraîner une augmentation des frais de port. Par ailleurs, il ne semble pas utile de revenir sur la limite des 256 pages contractuelles, car certains numéros pourraient être moins épais. Il faudra voir à l'avenir s'il y a lieu de fixer des limites à l'excédent.

Est ensuite discutée la question des exemplaires d'auteurs. Pour limiter les frais, l'usage des tirés-à-part électroniques sera reconduit. L'envoi d'un exemplaire papier des *Cahiers* sera en principe restreint aux auteurs d'articles publiés dans la section « Études et textes » qui ne sont pas par ailleurs membres de la Société Voltaire. Il est enfin noté que l'éditeur a réglé à la Société Voltaire les droits d'auteur dus pour 2007. Des renseignements seront pris sur les droits résultant de la législation sur la photocopie.

5. Bulletin

Comme ce fut déjà le cas par le passé, le bulletin 15, troisième bulletin de l'année 2007, est paru au début de l'année suivante, avec un léger retard imputable à la poste.

Trois bulletins par an semblent néanmoins nécessaires, même si leur périodicité s'envisage avec une certaine souplesse. En 2008, un premier bulletin est prévu au printemps, avant l'assemblée générale du mois de mai qu'il annoncera ; un second bulletin suivra fin juin pour rendre compte de l'Assemblée ; enfin, un troisième bulletin devrait paraître avant décembre pour servir de bilan et appeler au renouvellement des cotisations.

Une discussion s'engage sur l'opportunité de publier des comptes rendus détaillés des réunions plutôt que des comptes rendus décisionnels. La formule actuelle n'étant pas jugée excessivement détaillée, elle sera donc maintenue. Les retards et les coûts postaux font d'autre part envisager le passage à un bulletin électronique. Les avis sont partagés. Un bulletin électronique peut garder la forme et l'esprit de l'édition papier, mais certains lecteurs pourraient être moins réceptifs à un envoi de ce type. Par ailleurs, tous les membres ne possèdent pas une adresse électronique ou ne la com-

muniquent pas forcément à la Société. Enfin, il est rappelé que le bulletin papier peut être utilisé à des fins publicitaires. Cependant l'idée est retenue d'un site conçu et animé par une petite équipe très réactive par rapport à l'actualité voltairienne qu'on diffuserait sans délai. Ce site coexisterait avec le bulletin — sous forme papier ou électronique selon un choix révisable — qui se concentrerait davantage sur la vie et les publications de la Société tout en continuant à diffuser une sélection périodique des informations courantes diffusées sur le site.

6. Site web

Andrew Brown prendra les contacts nécessaires pour la traduction anglaise des résumés des articles des *Cahiers Voltaire* sur le site de la Société.

7. Autres publications

La préparation du volume *Voltaire et le livre* est bien avancée : sa publication est prévue en 2008. On sait que, pour l'essentiel, l'ouvrage rassemblera des contributions au colloque qui s'est tenu en 2005 sur le même sujet, avec un choix d'illustrations. Par ailleurs, la Société Voltaire envisage une collaboration à définir avec le Centre inter-

national d'étude du XVIII^e siècle pour la publication courante de brochures « fernésiennes » issues entre autres des conférences prononcées chaque année au Château de Ferney. Un titre envisagé pourrait être : « Feuilles volantes ».

8. Assemblée générale 2008

La prochaine assemblée générale de la Société Voltaire aura lieu le samedi 31 mai à Sceaux. L'assemblée proprement dite sera organisée le matin. Elle sera suivie d'un déjeuner et de différentes visites et activités. Jean-Noël Pascal et François Bessire se chargeront des contacts nécessaires.

9. Colloque et assemblée générale 2009

Il est ensuite question de la préparation du colloque et de l'exposition que la Société Voltaire organisera en 2009 à l'occasion du 250^e anniversaire de la publication de *Candide*. La formule retenue est celle d'un colloque savant adossé à des interventions et manifestations davantage tournées vers le grand public. Dans un esprit d'ouverture, un appel à contributions sera lancé prochainement. L'assemblée générale 2009 se tiendra à l'occasion de ce colloque.

10. Projet d'une base de données sur les premières archives voltairiennes

Le projet avait été établi en 2007, avec le soutien de l'Institut Français de Saint-Pétersbourg, d'un nouvel inventaire des manuscrits voltairiens conservés par le Centre « Bibliothèque de Voltaire » de la Bibliothèque Nationale de Russie à Saint-Pétersbourg. Ce projet resté actif peut être relancé par des initiatives élargies. Des contacts ont donc été pris avec la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, qui tendent à définir les bases et conditions d'un programme plus ambitieux de description d'une « première archive voltairienne » telle qu'elle fut réunie et traitée par les premiers éditeurs posthumes de Voltaire entre 1777 et 1834, la première date étant celle du projet Panckoucke qui aboutit à l'édition dite de Kehl, la seconde marquant l'achèvement de l'édition Beuchot qui couronna ce premier processus. La Société Voltaire entend s'impliquer dans cette opération exploratoire.

11. Prochaine réunion du conseil d'administration

La prochaine réunion du conseil d'administration est prévue le 30 mai prochain.

Assemblée générale de la Société Voltaire 2008

L'assemblée générale de la Société Voltaire se tiendra le samedi 31 mai dans un lieu voltairien, à Sceaux (Hauts-de-Seine). Dans sa jeunesse, Voltaire y fréquenta la cour de la duchesse du Maine, il y séjourna en 1746 avec Émilie Du Châtelet et il s'y réfugia en 1747 à la suite de son indiscrétion au jeu de la reine. Sceaux est aussi la ville de son « petit-neveu par ricochet », le fabuliste Florian, de félibres fidèles à son souvenir, qui s'y réunissent encore aujourd'hui chaque année, et le dernier séjour du grand voltairien que fut le regretté René Pomeau.

Les adhérents qui prévoient de ne pouvoir participer à l'assemblée annuelle de 2008 sont invités à adresser avant le 25 mai, s'ils le souhaitent, au secrétaire général (Andrew Brown, BP 44, 01212 Ferney-Voltaire cedex), une procuration de vote libellée dans les formes :

M. / Mme / Mlle....., membre de la Société Voltaire, donne pouvoir à M. / Mme / Mlle....., membre de la

Société Voltaire, pour le représenter dans le débat et l'expression de votes lors de l'assemblée générale du 31 mai 2008. À..., le... 2008. Signature.

Voici le programme de cette journée :

À partir de 9 h : accueil à l'Hôtel de Ville, 122, rue Houdan, café d'accueil, possibilité de visite-éclair de l'Hôtel de Ville par petits groupes

9 h 45 : assemblée générale, salle Erwin-Guldner

11 h 45 : lancement du volume d'actes du colloque *Émilie Du Châtelet* qui s'est tenu à la Bibliothèque nationale de France et à Sceaux en 2006

12 h 30 : déjeuner

14 h 30 : visite de la ville, guidée par Jean-Luc Gourdin

15 h 30 : visite du parc et du château de Sceaux

17 h : conférence de François Bessire, « Voltaire et Sceaux ».

L'organisation des activités de cette journée a reçu le soutien chaleureux et généreux des autorités de la Ville de

Sceaux : qu'elles en soient ici très vivement remerciées.

Quelques précisions encore. La participation au déjeuner s'élèvera à 32 euros par personne. Les membres qui n'ont pas encore annoncé leur intention de prendre part à ce repas sont priés de le faire *sans plus attendre* soit par courriel (secretaire@societe-voltaire.org), soit par fax (09 59 34 42 11 ou 04 50 40 13 09) ou par lettre (Société Voltaire, BP 44, F-01212 Ferney-Voltaire cedex).

Accès à Sceaux

Par le RER, ligne B, direction Robinson, à 25 minutes depuis Châtelet-les-Halles. Descendre à Robinson. La gare est à 650 mètres à pied de l'Hôtel de Ville qui est desservi par les autobus RATP 128, 192, 395 et Paladin 12, tous en stationnement sur la place de la gare.

Par la route, depuis Paris. Prendre à la porte d'Orléans la RD 920 (ex RN 20) en direction de Bourg-la-Reine et Antony. À la sortie de Bourg-la-Reine et à

l'entrée de Sceaux, prendre impérativement «Sceaux centre». Arrivé au centre (rond-point avec fontaine), continuer tout droit en suivant les flèches «Hôtel de ville».

Stationnement : sur l'itinéraire indiqué ci-dessus, à 150 mètres avant l'Hôtel de Ville, parking de la place du Général de Gaulle (rond-point planté, le

parking est situé à côté du petit jardin où se dresse le monument De Gaulle). Parking payant dont le ticket sera validé gratuitement à l'accueil de la mairie juste avant le départ.

Navette PMR. Une navette sera disponible pour les personnes à mobilité réduite entre l'Hôtel de Ville et le château et pour le retour à la gare de Robinson.

Hôtel à Sceaux

Au centre ville, l'Hôtel Colbert, 20, avenue Camberwell, 92330 Sceaux, téléphone 01 46 60 02 21, fax 01 47 02 95 78, courriel : hotel.colbert@wanadoo.fr, site : <http://www.hotelcolbert.fr>



Illustration de *Candide* par Joann Sfar, Paris, Éditions Bréal, 2003, avec la permission de l'éditeur.

Autour de Voltaire

Exposition « Voltaire et les droits de l'homme »

Maison Fusier (Ferney-Voltaire), 16 mai-30 juin 2008

À l'occasion du 60^e anniversaire de la *Déclaration Universelle des Droits de*

l'Homme, une exposition, organisée sous le patronage de la mairie de Ferney et de l'association « Voltaire à Ferney », a pour ambition de présenter Voltaire militant et précurseur des droits de l'homme.

Réalisation Daniel Gloor et Atelier Claire Bijotat. Entrée libre de 10 à 12 h 30 et de 14 à 18 h. Vernissage le jeudi 29 mai à 18 h 30. Renseignements : 04 50 28 09 16.

Conférences

Deux conférences auront lieu à l'Orangerie du Château de Ferney-Voltaire : le samedi 24 mai 2008, à 14 h 30, Michel Porret parlera de « Voltaire, justicier des lumières » ; le samedi 20 septembre 2008 à 14 h 30, Christophe Paillard traitera de la question « Pourquoi Fernex est-il devenu Ferney-Voltaire ? Les raisons de l'achat des domaines de Fernex et de Tournay en 1758 ».

Renseignements : « Voltaire à Ferney », 26, Grand'Rue, 01210 Ferney-Voltaire, tél.-fax : 04 50 28 27 85.

Portrait de Voltaire par Jean Huber

L'Institut et Musée Voltaire vient d'acquérir, à la Salle des ventes de Genève, un portrait de Voltaire par Jean Huber. À voir sur le site <http://www.ville-ge.ch/bge/imv/gazette/17/actualites.html>

Spectacles

Lectures de *Candide* à l'Orangerie du Château de Voltaire à Ferney-Voltaire

Roger Grosrey, comédien, lira *Candide* à l'Orangerie du Château de Voltaire le samedi 13 juillet, à partir de 14 h 30 (premiers chapitres, désastre de Lisbonne, histoires de la vieille, de Cunégonde ...), et le samedi 23 août, à partir de 14 h 30 (arrivée de *Candide* et de son valet au pays d'Eldorado, la France, l'Angleterre, Venise, Constantinople, conclusion).

Voltaire au 59^e Festival d'Anjou

Deux spectacles voltairiens sont mis au programme du 59^e Festival d'Anjou : *L'Ingénu*, adaptation de Jean Cosmos, le lundi 9 et le mardi 10 juin 2008, et *Voltaire's Folies*, de Jean-François Prévand, le jeudi 12 juin 2008.

Château du Plessis-Macé à 21 h 30.
Renseignements : www.festivaldanjou.com

Voltaire's Folies

Voltaire's Folies, spectacle sous forme de revue de music-hall, mis en scène par Jean-François Prévand, sera représenté jusqu'au 1^{er} juin, au Théâtre de l'Œuvre, à Paris, et le 12 juin à 21 h 30 au Château du Plessis-Macé dans le cadre du 59^e festival d'Anjou (voir ci-dessus).

Renseignements : Théâtre de l'Œuvre, 55, rue de Clichy, 75009 Paris, tél. : 01.44.53.88.88.

L'Écossaise en DVD

Voir ou revoir *L'Écossaise*, mise en scène par Vincent Colin, avec Roch-Antoine Albaladéjo, Sylvain Dumont, Isabelle Kérisit, est désormais possible sur DVD (70 min., 15 euros, L'Harmattan TV : www.harmattan.tv).

Colloques

Autour de *La Pucelle*

Paris, 27-28 juin 2008

Deux journées d'études organisées par la Société des études voltairiennes et le CELLF 17^e-18^e de l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV) réuniront les spécialistes autour de *La Pucelle*, une œuvre que Voltaire a retravaillée pendant plus de quarante ans et qui est un objet paradoxalement très riche et peu étudié.

Renseignements : Olivier Ferret (olivier.ferret@univ-lyon2.fr) ou Christiane Mervaud (139, rue Pierre Corneille, 76520 Franqueville St Pierre).

L'abbé de Saint-Pierre.

Perspectives contemporaines

Centre Culturel International de Cerisy, 24-27 septembre 2008

Programmé à l'occasion du 350^e anniversaire de la naissance de l'abbé Castel de Saint-Pierre, un colloque international organisé par Carole Dornier, Claudine Poulain et Patrizia Oppici reconsidérera sous un angle interdisciplinaire l'ensemble d'une œuvre qui se montre novatrice, auda-

cieuse et anticipatrice dans bien des domaines. François Bessire y parlera de « Voltaire et l'abbé de Saint-Pierre ».

Centre culturel international F-50210 Cerisy la Salle, tél. 02 33 46 91 66 ; fax 02 33 46 11 39 ; courriel : info.cerisy@ccic-cerisy.asso.fr

Les écrivains à la cour

Versailles, 25-27 septembre 2008

Un colloque sur « Les écrivains à la cour » sera organisé en partenariat avec le Centre d'Études de la langue et de la littérature française 17^e-18^e siècles (UMR 8599 du CNRS et de l'Université de Paris-Sorbonne) et le Centre de Recherche du Château de Versailles pour faire le point sur le statut, les fonctions et le rôle (symboliques ou réels) que les hommes de lettres, de Ronsard, « poète du Roi », à Voltaire, conseiller du prince, à Paris comme à Berlin, en passant par les « historiographes » Racine et Boileau, ont pu avoir dans le cadre des cours modernes. Un appel à contributions est lancé qui se clôturera le 25 septembre 2008.

UVSQ, auditorium du Château de Versailles, Bibliothèque municipale de Versailles.

Responsable : Emmanuel Bury (emmanuel.bury@uvsq.fr), ESR Université de Versailles-St-Quentin, 47, Bd Vauban, 78047 Guyancourt cedex.

Les 250 ans de *Candide* : lectures et relectures

Oxford, 16-18 septembre 2009

Pour célébrer les 250 ans de *Candide*, la Maison française d'Oxford, la Voltaire Foundation et la Société des études voltairiennes organisent une rencontre les 16, 17 et 18 septembre 2009. La thématique du colloque, large, de manière à permettre des approches variées, souhaite donner le goût de relire une œuvre consacrée. Un appel à communications est lancé jusqu'au 31 septembre 2008 : envoyer les propositions à nicholas.cronk@voltaire.ox.ac.uk et à nathalie.ferrand@mod-langs.ox.ac.uk.

Informations pratiques

Échéancier

25 avril 2008 : date limite d'envoi des contributions pour la rubrique *Études et textes* des *Cahiers Voltaire* 7.

Samedi 31 mai 2008 : assemblée générale de la Société Voltaire.

27 juin 2008 : date limite d'envoi des contributions pour la rubrique *Enquêtes et débats* des *Cahiers Voltaire* 7.

25 juillet 2008 : date limite d'envoi des contributions pour la rubrique *Actualités* des *Cahiers Voltaire* 7.

Cotisation pour 2008

Trésorier de la Société Voltaire : M. Jacques Le Creff, 12, rue de l'Étang Bernard, F-44400 Rezé (tresorier@societe-voltaire.org).

La cotisation pour 2008 est de 32 euros, 20 euros pour les étudiants et 50 euros ou plus pour les membres bienfaiteurs. Seuls les membres à jour de cotisation reçoivent les *Cahiers Voltaire*.

Plusieurs moyens de paiement sont proposés qui sont précisés ou directement utilisables sur le site de la Société Voltaire (<http://societe-voltaire.org/cotisation.php> ou Societe-Voltaire.org, dérouler le menu « Adhésion », puis cliquer sur « Pour adhérer ou régler la cotisation »).

Les membres qui disposent d'un compte bancaire en France peuvent payer par prélèvement automatique (c'est la méthode la plus commode pour la Société), par chèque ou par virement.

1. Par prélèvement automatique : envoyer un formulaire de demande de prélèvement, complété et signé, avec un RIB, au trésorier. Ce document peut être téléchargé sur le site de la Société Voltaire ou demandé au trésorier.

2. Par chèque : envoyer au trésorier un chèque tiré sur une banque française en y joignant, en cas de première

adhésion, un formulaire complété et signé qui peut être téléchargé ou demandé au trésorier.

3. Par virement au RIB 10096 18041 00037907801 58 ou IBAN FR76 1009 6180 4100 0379 0780 158 (BIC CMCIFRPP), tous frais à la charge de l'adhérent, en indiquant son nom et la ou les années concernées et en informant le trésorier de ses nom, adresse postale et courriel.

Trois méthodes de paiement sont proposées aux membres ne disposant pas d'un compte bancaire en France : virement, carte de crédit et paiement par PayPal.

1. Par virement au RIB 10096 18041 00037907801 58 ou IBAN FR76 1009 6180 4100 0379 0780 158 (BIC CMCIFRPP), tous frais à la charge de l'adhérent, en indiquant son nom et la ou les années concernées et en informant le trésorier de ses nom, adresse postale et courriel.

2. Par Visa ou Mastercard : utiliser le formulaire en ligne et suivre le processus indiqué.

3. Par PayPal : utiliser le formulaire en ligne et suivre le processus indiqué.

Cahiers Voltaire

Les textes destinés aux *Cahiers Voltaire* doivent être adressés au rédacteur : Ulla Kölving, BP 44, F-01212 Ferney-Voltaire cedex, tél. 04 50 28 06 08 ; télécopie 04 50 40 13 09 (cahiers@societe-voltaire.org). Prière de joindre aux textes destinés à la section I (*Études*) un bref résumé que la rédaction se chargera de traduire en anglais.

Bulletin

Tous les textes destinés au *Bulletin* doivent être expédiés à sa rédactrice : Françoise Tilkin, Université de Liège, Département de Langues et Littératures romanes, 3 place Cockerill, B-4000 Liège (bulletin@societe-voltaire.org).

Correspondants

Pour l'Allemagne : Ute VAN RUNSET (Richardstr. 68, D-40231 Düsseldorf).

Pour la Belgique : Françoise TILKIN (Université de Liège, Département de Langues et Littératures romanes, 3, place Cockerill, B-4000 Liège, f.tilkin@ulg.ac.be).

Pour le Canada : David W. SMITH (161, Colin Avenue, Toronto, Ontario M5P 2C5, Canada, dwsmith@chass.utoronto.ca).

Pour la Grande-Bretagne : Richard E. A. WALLER (Dept of French, University of Liverpool, P.O. Box 147, Liverpool, L693BX, G.B., Reawall@liv.ac.uk).

Pour la Grèce : Anna TABAKI (Dept of Theatre Studies, University Campus Zografou, 15784 Athens, Grèce, atabaki@theatre.uoa.gr).

Pour l'Italie : Lorenzo BIANCHI (Via Cesare da Sesto, 18, I-20123 Milano, lorenzo.bianchi@unimi.it).

Pour la Suède : Sigun DAFGÅRD (Hornsgatan, 72, S-11821 Stockholm, s.dafgard@gllocalnet.net).

Pour New York : Jean-Pierre BUGADA (253, West 53rd Street, Apt 5H, New York, NY 10023, USA, bugadaj@un.org).

Les volontaires pour d'autres pays ou régions sont priés de se faire connaître auprès du secrétaire (secretaire@societe-voltaire.org).

Informations générales

Pour toute question ou information, prière de s'adresser au secrétaire : Andrew Brown, BP 44, F-01212 Ferney-Voltaire cedex, tél. 04 50 28 06 08 ; fax 04 50 40 13 09 (secretaire@societe-voltaire.org).

societe-voltaire.org

Rédaction : Françoise Tilkin, secrétaire adjointe de la Société Voltaire.

Directeur de la publication : André Magnan, président de la Société Voltaire.

Imprimé en Belgique par le Centre Informatique de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège.